

## COMMUNIQUE SUBVENTION PILOTE 2016

Ami(e)s pilotes,

Nous renouvelons notre programme d'aide aux pilotes compétiteurs, en partenariat avec la ville de Sens.

Certains d'entre vous ont répondu l'année dernière, vos dossiers sont en cours de traitement et les budgets seront votés cet automne. Je pense que je serais en mesure de vous donner des nouvelles en cette fin d'année (AG : 17 décembre 2016). Le dossier 2016 doit être rendu fin octobre 2016.

Cette subvention, mise en place par la ville de Sens, est liée aux frais de déplacements lors de vos compétitions.

Le formulaire, que vous trouverez sur notre site, est téléchargeable sous la rubrique « INFOS CLUB ». Il doit être rempli individuellement. **De même, il est important de préciser le kilométrage en partant de Sens.**

A la fin de l'année, l'ASK Sens se chargera de regrouper tous les formulaires remplis et constituera un dossier complet, qui sera transmis à la ville de Sens.

Le montant de cette Subvention n'est pas connu, variable d'une année à l'autre et ne peut être considéré comme ACQUIS.

Cette Aide sera versée à l'ASK Sens, à partir de la saison prochaine (2016 – 2017, 2017 – 2018...)

Le club ne distribuera la somme qu'aux pilotes qui auront répondu au formulaire. Ce dossier nous servira de référence pour suivre vos résultats sportifs, nous aider à vous récompenser en fin d'année.

Je vous adresse à toutes et à tous, mes Salutations Sportives.

**Patrick VIZATELLE**

**Adresse de correspondance :**

Patrick Vizatelle, *président* - 28, allée des Arcades, 89100 Paron  
Tél: 06 14 93 14 99 - e-mail: [pvizatelle@yahoo.com](mailto:pvizatelle@yahoo.com)

**Piste ASK Sens:** route de la Chapelle-sur-Oreuse,  
89100 Soucy. **Fax : 03 86 86 53 11** (*fermé lundi et mardi*)  
e-mail: [ask-sens@wanadoo.fr](mailto:ask-sens@wanadoo.fr) [www.asksens.com](http://www.asksens.com)